Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Dans un dossier de succession pour 2 lits sans enfants ensemble.

Par thina

Bonjour,
j ai un dossier de succession chez un avocat,il me demande si les heritiers de la partie adverse veule etre défendue par lui,il demande 1000e chacun pour un amiable et 1500e chacun si cela passe au tribunal.les meme tarif qu a moi meme.sachant qu ils sont 5 hèritiers.

je voulais savoir si c etait normal c est tarif?

il a bien bien commun(maison) entre ma mère et mon beau père. mon beau père a fait un testament en 96 qui donne le lègue de la maison a 2 enfants de madame...monsieur est décédé en 2009. nous aprenons seulement en 2019 aprés le décée de ma mère qui elle à reçu l usufruit en 2010.que ce testament existé et qui à était enregistré au greffe en 2019,en meme temps que celui que ma mère a fait daté de 2013 en léguant elle aussi la maison a c est 2 meme enfants.
nous sommes en bonne relation avec les enfants de monsieur et nous sommes dans la meme situation,a savoir que nous voulons avoir notre part d hèritage...

Par Indigo

Bonjour thina,

Lorsque vous indiquez :

"il me demande si les heritiers de la partie adverse veule etre défendue par lui,

Apparemment, cet Avocat a zappé sa prestation de serment :

« Je jure, comme avocat, d'exercer mes fonctions avec dignité, conscience,
indépendance, probité et humanité ».

Cordialement,

Par thina

Bonjour c est le 2ème avocats que je prends,

toujours une demande de faire annuler le testament,

lors du rdv ,il me dit!!!faudrait t in encore pouvoir avoir l

origina!!et il m explique ce qu était un lègue,alors que j en

savais plus sur le sujet,et c est qui au départ me demande mon

niveau d étude !!!incroyable.....mais ça ne la pas gégé de me

facturer 600e pour ce rdv,et 4 échange par mails.

sachant d autant plus que c était avec mon assurance juridique.

de ce fait j ai pensé qu il était avec le notaire.

donc je change d avocat et là rien se passe non plus!!

on se demande qui a le droit à la justice...